MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Région BRETAGNE

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds social européen

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT

ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Engagement qualité de l'établissement 2022 - 2023[1]

L'EPLEFPA de Caulnes dispose d'une double certification depuis le 20 décembre 2021.

Qualiopi

Réalisation de prestations de:

- Acticité 1 : Actions de formation
- Activité 3 : Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
- Activité 4 : Actions de formation par apprentissage

Quali'formAgri ref 132 (version octobre 2019)

- Assurer un accueil individualisé dans des conditions favorables à l'échange
- Fournir une information et un conseil clairs, précis et à jour relatifs aux prestations de l'organisme de formation. Identifier le besoin d'un demandeur au cours d'un entretien individuel
- Proposer une réponse adaptée au projet professionnel du demandeur individuel
- Prendre en compte une demande spécifique de formation faisant l'objet d'une réponse à un appel d'offres
- Prendre en compte une demande spécifique de formation (entreprises, branches, OPCO, collectivités, …)
- Préparer et aider l'insertion professionnelle ou la poursuite d'étude des bénéficiaires

Action de formation :

- Etablir le contrat pédagogique de chaque bénéficiaire ou groupe de bénéficiaires
- Concevoir un parcours de formation pour permettre l'atteinte des objectifs du bénéficiaire
- Faciliter l'intégration des bénéficiaires dans la formation
- Assurer la complémentarité entre les phases de formation en organisme de formation et en entreprise
- Accompagner les bénéficiaires pendant la formation
- Reconnaître et valider les acquis en cours et en fin de formation
- Améliorer la formation à partir de l'écoute des parties prenantes

Action de formation par apprentissage :

- Etablir le contrat pédagogique de chaque bénéficiaire pris en référence pour son contrat pédagogique
- Concevoir une session de formation tenant compte des objectifs de certification professionnelle et des parcours individualisés et suivre la mise en œuvre de la session
- Faciliter l'intégration des bénéficiaires dans la formation
- Assurer la complémentarité entre les phases de formation en entreprise et dans l'organisme de formation
- Accompagner les bénéficiaires pendant la formation
- Evaluer les acquis en cours et en fin de formation
- Améliorer la formation à partir de l'écoute des parties prenantes

Action permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) :

- Elaborer un conventionnement clair et précis
- Faciliter l'intégration des bénéficiaires dans la démarche VAE
- Accompagner les bénéficiaires pendant la démarche VAE
- Améliorer l'accompagnement à la démarche VAE à partir de l'écoute des parties prenantes

[1] Engagement présenté en Conseil de Perfectionnement et en Conseil de Centre le 19 mai 2022

CFA-CFPPA CAULNES

CFA- CFPPA de Caulnes - 126 rue de Dinan 22350 CAULNES
☎: 02 96 83 92 68 - Fax : 02 96 83 86 14
Siret : 19221032600018 APE : 8532 Z
✉ : cfa.caulnes@educagri.fr
cfppa.caulnes@educagri.fr

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Région BRETAGNE

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds social européen

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT

ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Nos objectifs pour l'année 2022 - 2023

- Améliorer le processus d'information et d'appui en amont de la formation
- Renforcer le dispositif d'accompagnement pendant la formation
- Mieux prendre en compte les avis des différents acteurs de la formation

Améliorer le processus d'information et d'appui en amont de la formation implique une ingénierie de financement, une mise à disposition d'une information actualisée et accessible à tout candidat, une synergie entre les différents acteurs de la formation ainsi qu'une ou des préconisations sur les moyens à mettre en œuvre pour réussir son entrée en formation

Renforcer le dispositif d'accompagnement suppose de repérer rapidement les personnes à besoins particuliers en termes d'adaptations, d'aménagements de parcours et de mise à disposition de matériel ou outils pédagogiques adaptés.

Mieux prendre en compte les avis des différents acteurs de la formation induit des démarches de questionnement spécifiques auprès d'acteurs tels que les financeurs de la formation ou bien des autorités académiques.

De plus, nous poursuivrons la sensibilisation à la démarche qualité auprès des personnels afin que tout le monde se sente acteur de cette démarche : présentation des différents suivis (audit interne, audit d'évaluation, suivi des engagements), mise en évidence de nos points sensibles et définitions des mesures correctives, de manière collective.

Moyens mis en œuvre pour 2022 - 2023

La direction s'engage à faire vivre l'action qualité de façon permanente en portant le projet, en communiquant sur l'action, en incitant les différents personnels à se mobiliser, en réalisant des bilans réguliers lors des réunions plénières et lors des conseils spécifiques à chaque centre.

Aurélie Dubot a été désignée pour assurer une mission d'animatrice qualité. Elle assure l'animation de la démarche qualité auprès des personnels du CFA/CFPPA de Caulnes. Thomas Garin est désigné pour appuyer Madame Dubot dans le cadre de ses missions.

Les temps consacrés à la qualité font partie intégrante de l'activité du centre pour tous les personnels impliqués.

La démarche qualité est placée sous l'autorité du directeur de l'EPLEFPA et par délégation, du directeur du CFA/CFPPA de Caulnes.

La réussite de notre démarche qualité nécessite la participation et l'adhésion de toutes et tous.

Fait à Caulnes, 19 mai 2022

Le directeur des centres CFA/CFPPA

Thierry Cherel

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE EPLEFPA de CAULNES 22350 CAULNES

Le directeur de l'EPLEFPA

M'hamed Faouri

CFA CFPPA CAULNES

CFA- CFPPA de Caulnes - 126 rue de Dinan 22350 CAULNES
☎: 02 96 83 92 68 - Fax : 02 96 83 86 14
Siret : 19221032600018 APE : 8532 Z
✉ : cfa.caulnes@educagri.fr
cfppa.caulnes@educagri.fr